



## Droit de vote

En Abitibi-Témiscamingue, quelque 109 555 électrices et électeurs seront appelés aux urnes ce mois-ci. Il s'agit d'un électorat de 33 274 personnes pour la circonscription Abitibi-Ouest, 33 148 pour celle d'Abitibi-Est et de 43 133 pour Rouyn-Noranda/Témiscamingue. Jetons un bref éclairage sur l'électorat régional.

Depuis les élections de 1989, le taux de participation en région aux élections québécoises s'est situé au-dessus de 72 % dans chacune des circonscriptions. En 1998, trois personnes sur quatre ont exercé leur droit de vote comparativement à 78 % au Québec.

La participation la plus élevée fut enregistrée en 1994 dans la circonscription de Rouyn-Noranda/Témiscamingue. À l'inverse, la plus faible participation a été notée en 1989, toujours dans la même circonscription. Jusqu'aux élections de 1998, la participation électorale était en constante croissance partout dans la région. À ce moment, on assiste à une chute du taux de participation au sein de deux comtés: Abitibi-Est (-1,4 %) et Rouyn-Noranda/Témiscamingue (-1,5 %). Et ceci, malgré une croissance respective de leur électorat de 8 % et de 5,5 % entre 1994 et 1998.

### Carte électorale

Au Québec, l'Abitibi-Témiscamingue est partagée en trois circonscriptions. Avec la nouvelle carte électorale (2001), ces dernières épousent assez fidèlement le découpage des territoires de la région. Comme grandes modifications, le comté d'Abitibi-Ouest a été amputé de quelques municipalités appartenant à la Baie James et celui d'Abitibi-Est comprend désormais l'ensemble de la ville de Senneterre, la communauté de Kitcisakik, le Lac-Metei et le Réservoir-Dozois (affiliés au comté de Gatineau selon la carte de 1992).

**Ce mois-ci il est question :**  
de participation électorale, de regroupements municipaux, de superficie et de services de garde.

### Électorat et taux de participation par circonscription, 1989 à 1998

	Électorat	Taux de participation
<b>1998</b>	<b>109 631</b>	<b>75,1 %</b>
Abitibi-Est	33 016	74,3 %
Abitibi-Ouest	33 663	74,4 %
Rouyn-Noranda/Témiscamingue	42 952	76,3 %
<b>1994</b>	<b>103 573</b>	<b>75,9 %</b>
Abitibi-Est	30 462	75,7 %
Abitibi-Ouest	32 416	73,8 %
Rouyn-Noranda/Témiscamingue	40 695	77,8 %
<b>1989</b>	<b>102 861</b>	<b>72,9 %</b>
Abitibi-Est	30 577	73,5 %
Abitibi-Ouest	32 377	73,0 %
Rouyn-Noranda/Témiscamingue	39 907	72,4 %

Source : Directeur général des élections du Québec, 2003.

- L'électorat régional est-il plus ou moins « délinquant » ou « mécontent » qu'ailleurs? Dans la région, en 1998, 1,3 % des bulletins de vote ont été rejetés contre 1,1 % au Québec.

### Représentation régionale

Depuis des lustres, la députation provinciale en région est représentée par des hommes, aucune femme n'ayant accédé à l'Assemblée nationale. Ce fut en 1981 que des candidates ont porté, pour la première fois, les couleurs d'un parti politique au sein des trois circonscriptions de la région. À l'opposé, aucune ne s'est présentée lors des élections de 1989. Depuis vingt ans, seules trois femmes ont posé leur candidature dans les comtés d'Abitibi-Est et d'Abitibi-Ouest et deux au sein de Rouyn-Noranda/Témiscamingue.

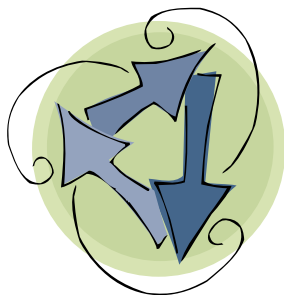
### Candidatures féminines par circonscription, 1981 à 2003

	1981	1985	1989	1994	1998	2003*
Abitibi-Est	1/3	1/5	0/2	0/3	0/5	1/4
Abitibi-Ouest	1/3	1/4	0/2	0/2	1/4	0/3
Rouyn-Noranda/Témiscamingue	1/6	0/6	0/2	1/3	0/4	0/4

\* Selon les candidatures déposées à la date de tombée du bulletin.

Source : Direction des études documentaires, Assemblée Nationale, 2003.

## Le territoire aujourd'hui



Si à l'œil, rien n'y paraît, le portrait géographique de la région a changé considérablement depuis l'entrée en vigueur des regroupements municipaux. Non seulement nous ne possédons plus que 65 municipalités mais parmi celles-ci se trouvent trois des cinq plus grandes villes du Québec, en superficie.

Depuis une décennie, une trentaine de pouvoirs auparavant sous responsabilité gouvernementale ont été cédés aux municipalités. Que ce soit pour l'entretien du réseau routier tertiaire, la surveillance de l'intervention forestière ou agricole, la gestion des matières résiduelles, etc., les municipalités sont dorénavant imputables envers le gouvernement – et envers tous les citoyens – dans ces différents secteurs. Leurs pouvoirs et devoirs étant accrus, elles ont dû se mettre à niveau afin de suivre la cadence, ce qui n'était pas une mince affaire.

Les regroupements municipaux amènent à leur tour un lot de nouvelles questions sur lesquelles réfléchissent celles et ceux qui construisent les nouvelles villes. Quand un territoire comme celui de Rouyn-Noranda passe d'une superficie de quelque 400 km<sup>2</sup> à plus de 6 400 km<sup>2</sup>, forcément, des réajustements s'imposent. La desserte des services figure en tête de liste des questions qui surgissent. Comment redéfinir les services de proximité ainsi que la manière de les distribuer sur le territoire ? Dans une même ville, quels services doivent être rendus en zone de villégiature, urbaine et agricole ? Et parmi ceux-ci, lesquels offrir sur place et lesquels centraliser ? Faut-il envisager le principe de l'utilisateur-payeur pour pallier aux grandes étendues et aux services que l'on ne peut garantir partout ?

### Pour mieux se connaître

Le paysage de l'Abitibi-Témiscamingue compte précisément 11 villes, 41 municipalités, 5 paroisses, 1 canton-uni, 6 cantons et 1 village. On compte en plus 10 territoires non-organisés, 4 réserves et 3 établissements autochtones.

Que dire de la population vivant dans les petites municipalités de la région suite aux regroupements ? La région comprend 14 municipalités (22 %) comptant entre 500 et 999 habitants et 29 localités (45 %) avec moins de 500 personnes. Il s'agit de 13 municipalités de moins qu'en 2001. Sous l'angle de la population, on constate que les deux municipalités de plus de 20 000 habitants regroupent, à elles seules, près de la moitié de la population régionale, ce qui est beaucoup plus élevé qu'avant les regroupements (35 %). À peu de choses près, la même proportion de population vit dans une municipalité de 5 000 à 19 999 habitants. Enfin, comparativement à 48 % de la population en 2001, plus du tiers (35 %) vit dans une municipalité comptant moins de 5 000 personnes en 2002.

### Historique des fusions et regroupements municipaux en Abitibi-Témiscamingue, 1952-2002

Fusions et regroupements municipaux	Date
Municipalité de Notre-Dame-du-Nord et municipalité de Notre-Dame-des-Quinze-du-Canton-Guigues	1 <sup>er</sup> janvier 1952
Ville de Val-d'Or et municipalités de Bourlamarque et Lac Lemoine	12 octobre 1968
Ville d'Amos et municipalité d'Amos-Ouest	1 <sup>er</sup> janvier 1974
Municipalité d'Évain et village d'Évain	5 avril 1976
Ville de La Sarre et Canton de La Sarre	19 avril 1980
Municipalité de La Reine et village de La Reine	19 septembre 1981
Ville de Rouyn et ville de Noranda	5 juillet 1986
Ville d'Amos et municipalité d'Amos-Est	17 janvier 1987
Ville de Témiscaming et municipalité de Letang	26 mars 1988
Municipalité de Barraute et municipalité de Fiedmont-et-Barraute	5 janvier 1994
Municipalité de Lorrainville et municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville	16 février 1994
Ville de Rouyn-Noranda et municipalité de St-Guillaume-de-Granada	13 décembre 1995
Ville de Rouyn-Noranda et municipalité de Lac-Dufault	29 janvier 1997
Ville de Rouyn-Noranda et municipalité de Beaudry	9 février 2000
Ville de Macamic et paroisse de Macamic	13 juin 2001
Municipalité de Taschereau et village de Taschereau	27 décembre 2001
Ville de Val-d'Or et municipalités de Dubuisson, Sullivan, Val-Senneville et Vassan	1 <sup>er</sup> janvier 2002
Ville de Rouyn-Noranda et municipalités d'Arntfield, Bellecombe, Cadillac, Cléricy, Cloutier, D'Alembert, Destor, Évain, Mc Watters, Mont-Brun, Montbeillard et Rollet	1 <sup>er</sup> janvier 2002
Ville de Macamic et municipalité de Colombourg	6 mars 2002

Note : date de la publication de la *Gazette Officielle du Québec*, rendant effectif le regroupement.  
Source : Ministère des Affaires municipales, direction régionale, 2003.

# et superficies

L'Abitibi-Témiscamingue possède trois des cinq plus grandes villes du Québec en superficie : Senneterre, Rouyn-Noranda et Val-d'Or. En comparaison, les villes de Montréal et de Québec semblent bien petites, avec leurs 503,4 km<sup>2</sup> et 544,8 km<sup>2</sup> respectifs. Plus concrètement, la ville de Senneterre est 33 fois plus grande que celle de Montréal; celle de Rouyn-Noranda, 12 fois plus grande que la ville de Québec ! Dans la région, une douzaine de municipalités sont plus grandes en superficie que ces deux «grandes» villes ! Pour comparer des pommes avec des pommes, Montréal et Québec sont plutôt de superficie comparable avec Saint-Dominique-du-Rosaire, Béarn, Barraute ou Laforce.

## Les 5 plus grandes municipalités du Québec, en superficie

Rang	Municipalités	Superficie km <sup>2</sup>
1.	Municipalité de la Baie-James	333 255,6
2.	Ville de Senneterre	16 524,9
3.	Municipalité de l'Île d'Anticosti	7 923,2
4.	Ville de Rouyn-Noranda	6 435,6
5.	Ville de Val-d'Or	3 958,1

Source : Ministère des Affaires municipales, 2003

Toutefois, au niveau de la population, c'est connu, on ne bat aucun record ! Mais tout de même, parmi les 100 villes les plus peuplées du Québec, on retrouve Rouyn-Noranda (21°), Val-d'Or ( 26 °), Amos (57 °) et La Sarre (95 °).

Ce grand territoire, marié à cette basse population, amène une densité de population très faible de 2,3 habitants au km<sup>2</sup>. Pour certains, c'est l'un des plus grands atouts de la région alors que pour d'autres, c'est son plus grand casse-tête ! Parmi les 100 villes les moins densément peuplées du Québec, 25 se situent en Abitibi-Témiscamingue : Senneterre, Rémigny, Moffet, Belcourt, Champneuf, La Morandière, Belleterre, Laforce, Berry, Angliers, Saint-Dominique-du-Rosaire, Launay, Latulippe-et-Gaboury, Rochebaucourt, Nédelec, Authier-Nord, Preissac, Rapide-Danseur, Guérin, Val-Saint-Gilles, Béarn, La Motte, La Corne, Fugèreville, Authier.

L'Abitibi-Témiscamingue, avec ses 64 701 km<sup>2</sup>, fait deux fois la superficie de la Belgique (30 500 km<sup>2</sup>), est plus grande que la Suisse (41 288 km<sup>2</sup>), les Pays-Bas (34 000 km<sup>2</sup>), le Danemark (43 070 km<sup>2</sup>) et le Costa Rica (50 700 km<sup>2</sup>). L'Irlande, quoi que légèrement plus grande, se rapproche en taille (70 270 km<sup>2</sup>).

Note : la population, la superficie et la densité de population des MRC incluent les réserves et établissements autochtones ainsi que les territoires non-organisés.  
Sources : population : Institut de la statistique du Québec, données 2002 révisées.  
Superficie : Ministère des Affaires municipales, 2003. Densité de population : compilation de l'Observatoire (population/superficie).

Municipalités	Population 2002	Superficie km <sup>2</sup>	Densité pop/superficie
<b>MRC Abitibi</b>	<b>24 675</b>	<b>7 948,6</b>	<b>3,1</b>
Amos	12 997	430,8	30,2
Barraute	2 041	495,5	4,1
Berry	487	578,5	0,8
Champneuf	156	241,4	0,6
La Corne	624	331,5	1,9
La Morandière	284	430,0	0,7
La Motte	428	224,0	1,9
Landrienne	1 020	276,2	3,7
Launay	247	252,4	1,0
Preissac	676	489,5	1,4
Rochebaucourt	211	185,0	1,1
Saint-Dominique-du-Rosaire	481	514,7	0,9
Sainte-Gertrude-Manneville	822	329,8	2,5
Saint-Félix-de-Dalquier	957	114,5	8,4
Saint-Marc-de-Figuery	612	91,1	6,7
Saint-Mathieu-d'Harricana	734	104,1	7,1
Trécesson	1 157	198,4	5,8

<b>MRC Abitibi-Ouest</b>	<b>22 397</b>	<b>3 415,4</b>	<b>6,6</b>
Authier	330	139,7	2,4
Authier-Nord	338	289,8	1,2
Chazel	409	134,6	3,0
Clermont	601	155,9	3,9
Clerval	338	101,6	3,3
Duparquet	688	157,4	4,4
Dupuy	1 058	123,5	8,6
Gallichan	464	73,3	6,3
La Reine	412	100,0	4,1
La Sarre	7 881	148,2	53,2
Macamic	2 779	192,0	14,5
Normétal	1 055	55,9	18,9
Palmarolle	1 499	118,4	12,7
Poularies	722	165,0	4,4
Rapide-Danseur	27	185,2	1,5
Roquemaure	457	121,7	3,8
Sainte-Germaine-Boulé	1 043	108,5	9,6
Sainte-Hélène-de-Mancebourg	399	68,3	5,8
Saint-Lambert	252	101,8	2,5
Taschereau	1 115	265,6	4,2
Val-Saint-Gilles	173	110,5	1,6

<b>Territoire de Rouyn-Noranda</b>	<b>40 695</b>	<b>6 435,6</b>	<b>6,3</b>
------------------------------------	---------------	----------------	------------

<b>MRC Témiscamingue</b>	<b>17853</b>	<b>19 266,2</b>	<b>0,9</b>
Angliers	325	378,2	0,9
Béarn	912	566,5	1,6
Belleterre	403	606,3	0,7
Duhamel-Ouest	723	127,6	5,7
Fugèreville	347	163,8	2,1
Guérin	317	203,1	1,6
Kipawa	592	47,2	12,5
Laforce	222	612,7	0,4
Latulippe-et-Gaboury	344	298,4	1,2
Laverlochère	757	107,0	7,1
Lorrainville	1 436	85,1	16,9
Moffet	231	431,5	0,5
Nédelec	450	369,9	1,2
Notre-Dame-du-Nord	1 226	103,6	11,8
Rémigny	360	985,0	0,4
Saint-Bruno-de-Guigues	1 130	189,0	6,0
Saint-Édouard-de-Fabre	713	216,2	3,3
Saint-Eugène-de-Guigues	438	113,0	3,9
Témiscaming	2 975	861,8	3,5
Ville-Marie	2 854	11,9	239,0

<b>MRC Vallée-de-l'Or</b>	<b>42 901</b>	<b>27 635,4</b>	<b>1,6</b>
Val-d'Or	31 821	3 958,1	8,0
Rivière-Héva	1 122	193,0	5,8
Malartic	3 731	159,3	23,4
Senneterre	3 353	16 524,9	0,2
Senneterre	1 163	433,0	2,7
Belcourt	267	411,2	0,6
<b>Total Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>148 521</b>	<b>64 701,3</b>	<b>2,3</b>

# Faire des petits !



Depuis la mise en place de la Politique familiale du Québec en 1998, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, notamment en regard des services de garde dans les centres de la petite enfance (CPE). Qu'en est-il du déploiement des services de garde en Abitibi-Témiscamingue depuis son instauration ?

Selon les données officielles, au cours des quatre dernières années, le nombre de places en services de garde, tout type confondu, est passé de 1 100 à plus de 2 700 places. L'Abitibi-Témiscamingue bénéficie ainsi de deux fois et demi plus de places aujourd'hui que voilà quelques années. La croissance est très significative en milieu familial, le nombre de places ayant plus que triplé. En installation, le nombre de places a presque doublé. Et qu'en sera-t-il quand de nouvelles places seront disponibles aux parents d'ici un an ? Les places sous permis devraient être de 3 500 et couvrir près de 82 % des besoins.

Nombre de places en centres de la petite enfance, Abitibi-Témiscamingue, 1998 et 2002

	Milieu familial	Milieu en installation	Total des places
1998	496	605	1 101
2002	1 725	1033	2 758
Variation	247,8 %	70,7 %	150,5 %

Source : Données officielles au 31 mars de chaque année (sans les places en milieu autochtone).  
Ministère de la Famille et de l'Enfance, 2003.

Quant aux besoins à combler pour 2003-2004, si l'on prend en considération les places disponibles et celles qui le seront prochainement, le territoire d'Abitibi enregistrera encore un déficit important en installation. La MRC Vallée-de-l'Or se démarquera, quant à elle, par un déficit très important en milieu familial. Les territoires d'Abitibi-Ouest, de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue seront bien positionnés quant à leur offre de services, tant en installation qu'en milieu familial.

Face à tout ce développement, qu'en est-il des emplois dans les centres de la petite enfance ? En 1998, on recensait quelque 185 emplois tant en milieu familial qu'en installation. Ces emplois sont passés à 492 en 2002. Encore ici, on parle de deux fois et demi plus d'emplois que voilà quatre ans. Avec les développements à venir, on anticipe à plus d'une centaine le nombre d'emplois créés au sein des CPE de la région.

## En milieu autochtone

Depuis les dernières années, les communautés autochtones de la région ont également mis les bouchées double afin d'assurer des services de garde aux familles de leur milieu. Parties d'aucune place en 1998, trois communautés gèrent aujourd'hui 145 places, soit Pikogan (50), Lac-Simon (30) et Timiskaming (65). D'ici les prochains mois s'ajouteront une centaine de places réparties au sein des communautés de Kebaowek (30), Winneway (45) et Kitcisakik (24).

## Sorti des presses



Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence*, 2001.

Institut de la statistique du Québec. *Investissements privés et publics Québec et ses régions, perspectives révisées 2002*, 2003.

Emploi-Québec, A-T. *Les besoins de main-d'oeuvre en Abitibi-Témiscamingue - Horizon 2005. Enjeux et questions à débattre lors de la journée régionale de la main-d'oeuvre*, 2003.

Emploi-Québec, A-T. *Portrait de la région de l'Abitibi-Témiscamingue au regard des défis posés par les perspectives professionnelles*, 2003.

Collectif. *L'État du monde 2003*.

Office des personnes handicapées du Québec. *Ressources pour les personnes handicapées et leur famille région Abitibi-Témiscamingue*, 2002.

Centre de recherche industrielle du Québec. *Profil des produits forestiers de première transformation. Bois de sciage de feuillus durs*, 2002.

Centre technologique des résidus industriels. *Demande d'accréditation du CTRI au sein du réseau Trans-Tech*, 2003.

Ministère des Régions. *Discours sur le budget 2001. Faits saillants pour les régions*, 2003.

Ministère de l'Environnement. *Plans de conservation des réserves de biodiversité projetées des lacs Vaudray et Joannès et du lac Sabourin*, 2003.

Institut de la statistique du Québec. *Revenu personnel selon les régions administratives, les régions métropolitaines de recensement et les municipalités régionales de comté, édition 2003*.

**Ces documents sont disponibles pour consultation à l'Observatoire**

Agentes de recherche :

Lili Germain : lili@observat.qc.ca

Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca

Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Tirage : 600 exemplaires



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102

Rouyn-Noranda, (Québec) J9X 4P7

Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960

Site : www.observat.qc.ca

Abonnement électronique gratuit (format PDF) : observatoire@observat.qc.ca